

Certificat

Mortiers et produits connexes
Colle à carrelage - Adhésif

weberfix premium 2

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **Saint Gobain Weber France**
2/4 rue Marco Polo - ZAC des portes de Sucy FR - 94370 SUCY-EN-BRIE
Usine **FR - 01960 SERVAS**

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



115 AD 409

Décision de reconduction n° 3103-115 AD 409 du 06 avril 2021

Cette décision se substitue à la décision n° 2755-115 AD 409 du 11 décembre 2017

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

D2 - E

Autres Caractéristiques :

- Adhérence sur ancien revêtement fermé en murs intérieurs : **Rénovation**

Ce certificat comporte 1 page et 2 pages d'annexes.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Pour le Président



Edwige PARISEL

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ADHESIF POUR INFORMATION

weberfix premium 2

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs intérieurs
- Ancien carrelage mural
- Ancienne peinture murale

OUVRABILITÉ DE LA PATE

- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 30 min environ.

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparation particulière
Ancien carrelage mural	☺
Ancienne peinture murale	☺
Béton cellulaire	☺
☺ application sans primaire	

Consommations :

La consommation est précisée en page 3.

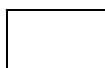
weberfix premium 2

Consommations en kg de pâte par m² pour information

Les valeurs ci-après se substituent aux valeurs des documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la classification des colles à carrelage » en raison de la densité de la colle

ADHESIFS

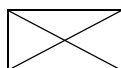
Surface S des éléments de revêtement (cm ²)	S ≤ 500	500 < S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600
Adhésif (kg de pâte par m ²) (exemple de spatule)	2 (V6)	3 (U6)	3,5 (U6)	X



Simple encollage



Double encollage



Pose collée non admise